



Edité le : 08/09/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 3

SYNDICAT DE LA VALLEE DE L'HERAULT

PLACE SAINT JEAN
34120 CAZOULS D HERAULT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE23-136923	Analyse demandée par :	ARS DT DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2308-48866-2	N° Prélèvement :	00299210
N° Analyse :	00300484		
Nature :	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	MAS D'ARNAUD	Code PSV :	000000580
Localisation exacte :	6059 mas d'Arnaud		
Dept et commune :	34 AUMELAS		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43.6040418300	Y :	3.5988399900
UGE :	0088 - S. VALLEE DE L'HERAULT		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2
Nom de l'exploitant :	S. VALLEE DE L'HERAULT SYNDICAT DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT 2 ROUTE DE BOYNE 34120 CAZOULS D'HERAULT	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	S. HLT-PLAISSAN TRESSAN AUMELAS VEN	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 22/08/2023 à 08h35 Réception au laboratoire le 22/08/2023 à 16h48 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CASALE Bastien Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	000520
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 22/08/2023 à 16h48

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

.../...

Edité le : 08/09/2023

Identification échantillon : LSE2308-48866-2

Destinataire : SYNDICAT DE LA VALLEE DE L'HERAULT

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	11D2	27.6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #
pH sur le terrain	11D2	7.5	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	11D2	0.40	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Chlore total sur le terrain	11D2	0.46	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D2	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05		
Bioxyde de chlore après dégazage	11D2	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05		
Durée de dégazage	11D2	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013			
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D2	1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D2	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1		0 #
Escherichia coli (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	1	0	#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0	#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11BSIR	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1		0 #
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	11D2	0	=	Analyse qualitative				
Odeur	11D2	Chlore	=	Méthode qualitative				
Saveur	11D2	Chlore	=	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	11D2	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5		15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	11D2	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5		#
Couleur	11D2	0	-	Qualitative				
Turbidité	11D2	0.20	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
Analyses physicochimiques								
<i>Analyses physicochimiques de base</i>								
Conductivité électrique brute à 25°C	11D2	695	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200	1100 #
Cations								
Ammonium	11D2	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénoi	NF T90-015-2	0.05		0.10 #
Anions								
Nitrites	11D2	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.02	0.50	#
Métaux								
Chrome total	11D2	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	50	#
Fer total	11D2	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		200 #
Cadmium total	11D2	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	5	#
Antimoine total	11D2	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	10	#

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
COV : composés organiques volatils Solvants organohalogénés							
Chlorure de vinyle 11D2	0.010	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5	#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques HAP							
Benzo (b) fluoranthène 11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005		1
Benzo (k) fluoranthène 11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005		1
Benzo (a) pyrène 11D2	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0001	0.010	1
Benzo (ghi) pérylène 11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005		1
Indéno (1,2,3 cd) pyrène 11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005		1
Somme des 4 HAP quantifiés 11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	0.100	

11D2 ANALYSE (D2) D1D2 DISTRIBUTION (ARS11-2020)

11BSIR ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS11-2020)

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres suivants :

- Température de l'eau

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Lisa TROMMENSCHLAGER
Ingénieure de Laboratoire



